



PROGRAMME DE FORMATION

Organiser la clôture des comptes annuels

(référence G85)

Objectifs

- Optimiser le planning d'arrêté des comptes
- Fiabiliser les circuits de collecte de l'information
- Acquérir une méthodologie d'autocontrôle de ses propres travaux comme de ceux de l'équipe comptable

Public

DAF-RAF, comptable

Prérequis

Connaître l'environnement financier et comptable des Epl

Méthodes et support

Exposés théoriques illustrés d'exemples et de cas pratiques. Un support de cours dématérialisé sera transmis à chaque participant.

Durée

1,00 jour(s)

7:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Expert-comptable SCET

Parcours formation

- DAF - RAF

Organisation :

- Contact : halima.houari@scet.fr ; tél : 01 53 44 06 42
- Formation en présentiel dans une salle équipée (écran vidéo, paper-board) à la SCET ou chez un prestataire spécialisé ERP (Etablissement Recevant du Public)
- Horaires de la formation (à titre indicatif) : 9h/12h30 - 14h/17h30

Suivi et évaluation :

- Suivi de l'action (questionnaire préalable, feuille de présence, ...)
- Évaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) : via un questionnaire en ligne (Formaeva)

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12
SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188
SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat





Accessibilité aux personnes handicapées : SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr



Contenu

Définition du processus de clôture

- Fonctionnalité
- Organisation et responsabilité
- Limites
- Indicateurs du processus

Définition d'un manuel de procédure comptable

- Obligation
- Description de toutes les méthodes comptables utilisées par l'entreprise

Le contrôle interne

- Objectifs
- Diagnostic
- Mise en place d'un plan d'action : outil de pilotage
- Organisation du contrôle

Organiser le processus de clôture

- Diagnostiquer votre situation de clôture des comptes
- Découper le processus de clôture en étapes
- Sécuriser et organiser en amont les processus comptables
 - Cartographie des risques
 - Identification des meilleures pratiques organisationnelles
 - Mise en place d'indicateurs pertinents par processus

Les points sensibles

- Les travaux d'évaluation complexes
 - Les titres de participation
 - L'évaluation des risques juridiques et financiers
- Les tâches non automatisées
- Les prestations intra-groupe et les refacturations

Les risques

- Les délais / qualité / coûts
- Mauvaise utilisation des outils de gestion
- Le « window dressing »